



Pour
mieux habiter
nos milieux de vie



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

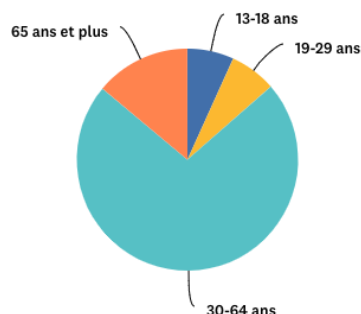
Pour diffusion immédiate

LA POPULATION DE LA MRC DE CHARLEVOIX, AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT DE SON MILIEU DE VIE

Baie-Saint-Paul, le 23 février 2024 – Depuis la fin du mois de novembre 2023, la MRC de Charlevoix a sollicité la participation et l'opinion des citoyens dans le cadre de son projet Signature « Pour mieux habiter nos milieux de vie ». Deux étapes de consultation, réalisées en collaboration avec la firme Rues principales, visaient à identifier les lieux les plus significatifs pour la population et qui ont le plus grand potentiel pour bonifier la qualité des milieux de vie, notamment les cœurs villageois, et c'est plus de 500 personnes qui y ont participé.

Dans un premier temps, la population a été invitée à répondre à un sondage afin de définir les lieux identitaires dans les six municipalités. La réponse des citoyens a dépassé l'objectif visé avec 369 répondants. 95 % des répondants sont des résidents à l'année.

Répartition des répondants



- 59 répondants demeurent aux Éboulements
- 49 répondants demeurent à Saint-Urbain
- 27 répondants demeurent à Petite-Rivière-Saint-François
- 174 répondants demeurent à Baie-Saint-Paul
- 16 répondants demeurent à L'Isle-aux-Coudres
- 35 répondants demeurent à Saint-Hilarion

Des visites dans plusieurs classes du secondaire ont aussi été effectuées en janvier 2024 afin d'obtenir le pouls des adolescents sur leurs milieux de vie. Au total, 44 élèves du Centre éducatif Saint-Aubin ont été rencontrés et 24 élèves de l'école Saint-Pierre à L'Isle-aux-Coudres ont contribué à la démarche.

La seconde étape consistait à rassembler les personnes intéressées autour d'ateliers de cocréation dans chacune des municipalités, afin de bien comprendre l'identité du milieu,



Consultation à Baie-Saint-Paul

ce qui le distingue, de choisir le lieu identitaire d'intérêt et de proposer une programmation d'activités et une vision d'aménagement. Au total, 128 citoyens de la MRC de Charlevoix ont participé à cette étape (Les Éboulements : 19, Saint-Hilarion : 15, Saint-Urbain : 36, Baie-Saint-Paul : 26, L'Isle-aux-Coudres : 24 et Petite-Rivière-Saint-François : 8).

Les prochaines étapes...

En mars 2024, Rues principales déposera un rapport synthèse des activités de consultation à la MRC de Charlevoix et son contenu sera diffusé auprès des acteurs concernés. Au regard de ces données, le comité directeur du projet Signature proposera des avenues pour assurer la mise en œuvre des divers projets en collaboration avec les municipalités, au bénéfice de leur cœur villageois.

Pour suivre les avancées du projet : [Projet Signature | MRC de Charlevoix \(mrccharlevoix.ca\)](https://mrccharlevoix.ca).

C'est quoi le projet Signature « Pour mieux habiter nos milieux de vie » ?

Les projets « Signature innovation », financés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) via son Fonds Régions et Ruralité – volet 3, visent la réalisation d'un projet concret et innovateur ou d'un ensemble de projets ayant un fil conducteur qui contribue à propulser les MRC du Québec comme étant avant-gardiste dans un domaine donné ou à mettre davantage en valeur ce qui la caractérise.

-30-

Sources :

Myriam Cloutier, conseillère en développement territorial
MRC de Charlevoix
418-435-2639, poste 6905
mcloutier@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en administration
SDLE de la MRC de Charlevoix
418-617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca